

***Montia perfoliata* dans l'île de Ré**

par André TERRISSE (*)

C'est en recherchant de nouvelles stations d'une espèce méditerranéenne qui trouve actuellement à l'île de Ré sa limite nord (*Galium murale*) que nous (Jean TERRISSE et moi-même) avons rencontré cette espèce qui nous vient du nord.

Nous avons vu *Montia perfoliata* quatre fois le même jour (21 mars 1992). Les trois premières stations, peu distantes les unes des autres, riches de plusieurs milliers de pieds, sont situées aux lieux-dits "les Goguettes" et "la Mèrente", au nord-ouest de Rivedoux (XS 3214) ; la quatrième, de part et d'autre d'une route qui passe entre deux terrains de camping, aux Grenettes (XS 2713).

Chorologie

Montia perfoliata (= *Claytonia p.*) est une plante originaire de l'ouest de l'Amérique du Nord : même à l'est des U.S.A., elle est considérée comme adventice (*Gray's Manual of Botany*, 8e éd., 1950, p. 609-610).

Il s'agit d'une plante alimentaire : « De par sa saveur, sa texture et sa taille, la *M. perfoliata* fournit peut-être les meilleures salades sauvages qui soient. Elle était très appréciée des Indiens d'Amérique du Nord, puis des chercheurs d'or qui se ruèrent à l'Ouest vers le milieu du XIXe siècle, d'où le nom local de la plante : "Laitue des Mineurs (Miner's Lettuce) » (François COUPLAN, *Le régéal végétal*, 1989, p. 84).

Elle a donc été introduite en Europe. H. COSTE (t. II, p. 96) donne une seule station : « Manche, vallon rocailleux près de Cherbourg où il est complètement naturalisé ». Mais P. FOURNIER écrit : « Elle se répand (depuis 1862) ». Et il l'indique « Natur. ou subsp. : P.-de-C., Manche, I.-et-V., Fin., I.-et-L., Vienne ». La *Flore d'Auvergne*, de M. CHASSAGNE (1956, t. I, p. 301) donne une station précise : « *Puy-de-Dôme* : Se reproduit dans un jardin à Cunlhat depuis une soixantaine d'années (Paulin, 1954) », ce que confirme E. GRENIER, dans sa *Flore d'Auvergne* (1992, p.106). De même, R. CORILLION, dans sa *Flore et végétation de la vallée de la Loire* (1982, t. I, p. 126) : « Naturalisé : (LA) Les Ponts-de-Cé, où il se maintient depuis plusieurs années ».

R. DAUNAS a bien voulu consulter les fiches d'É. CONTRÉ, ce qui nous a

(*) A. T. : 3 rue des Rosées, 17740 SAINTE-MARIE-DE-RÉ.

permis, grâce aux indications bibliographiques qu'elles contenaient, de nous faire une idée plus précise des stations françaises de *Montia perfoliata*. Un article publié par R. de LITARDIÈRE dans le *Bull. Soc. Bot. de France*, **79**, 1932, p. 65 à 68 fait le point en distribuant les localités en 5 secteurs : Pas-de-Calais, Normandie, Bretagne, Vendée, Indre-et-Loire et Vienne. C'est évidemment cette dernière localité, la plus proche de nous, qui nous intéresse le plus : « Signalé également à Châtellerault par le Dr Boucherie ». Ayant trouvé cette indication dans le *Bull. Soc. bot. Deux-Sèvres*, 1929, p. 129, R. de LITARDIÈRE s'est renseigné auprès du Dr BOUCHERIE qui lui a précisé : « La plante a été trouvée par un étudiant, en mai 1928, près de la ville, dans un terrain inculte — mais qui pouvait être un ancien jardin ».

Plus récemment (dans le *Bull. Soc. Sc. nat. Ouest de la Fr.*, **LXXII**, 1974, p. 34), P. DUPONT signale, parmi les "Additions à la flore de Loire-Atlantique, de Vendée et du Morbihan" : « *Claytonia perfoliata* Donn. Cette curieuse Portulacacée est abondamment naturalisée en bordure du golfe du Morbihan au Ruault, commune de Sarzeau. D. FLEURY l'a en outre observée en Loire-Atlantique dans les dunes de Saint-Brévin-l'Océan ».

Enfin, selon la *Flore illustrée de la région Nord - Pas de Calais*, elle « n'est pas rare sur le littoral où elle s'est naturalisée ».

Si l'on s'en tient à la littérature, les stations de l'île de Ré semblent donc constituer une extension vers le sud de son aire française. Mais en fait, la plante a déjà été rencontrée en Gironde (1).

Hors de France, l'espèce est relativement commune dans le sud-est de l'Angleterre, présente dans les îles anglo-normandes, selon l'*Atlas of the British Flora* ; l'*Atlas de la Flore belge et luxembourgeoise* l'indique surtout sur la côte et dans le nord. Mais ni l'île de Ré ni même la Gironde ne constituent pour cette espèce une limite sud absolue, car, même si on néglige le Jardin des Plantes de Montpellier (R. de LITARDIÈRE, *op. cit.*, p. 65), *FLORA EUROPAEA* la signale non seulement dans le nord de l'Europe, mais aussi en Europe centrale (Hongrie) et même au Portugal. En fait, *Flora Iberica* (II, 1990, p. 473) l'indique dans deux provinces espagnoles (Vizcaya et Cádiz) et deux portugaises (Alto Alentejo et Douro Litoral), ce qui représente des aires très disjointes.

Ecologie

Cette plante s'écarte nettement des autres espèces du genre *Montia* d'abord par sa morphologie ; c'est pourquoi on la classe souvent dans un genre différent, la nommant *Claytonia perfoliata*. Mais elle en diffère aussi par son écologie : alors que les autres *Montia* sont des plantes des milieux humides, celle-ci est une plante des terrains sablonneux plutôt secs. Toutes les stations de Rivedoux où nous l'avons trouvée se ressemblent : dans un secteur à habitat clairsemé, sous un couvert peu dense de pins maritimes et de pins parasols, un peu en marge de l'agglomération, elle s'installe sur des terrains vagues qui restent (provisoirement) inoccupés entre les propriétés bâties. Elle a pu s'échapper de jardins, mais visiblement, aux endroits précis où elle se trouve, le terrain n'a pas

(1) LANNE, C., 1986 - Une exotique oubliée retrouvée à Lacanau-Océan : la Claytonie de Cuba. *Montia perfoliata* (Donn ex Willd.) Howell. *Bull. Soc. Li. Bordeaux*, **14** (3) : 137-140.

été cultivé depuis très longtemps. Ces peuplements datent certainement de plusieurs années : la plante, éminemment sociable — au sens où les phytosociologues emploient ce mot, c'est-à-dire : formant des sociétés compactes et fermées d'où les autres espèces sont pratiquement exclues ! —, a eu le temps d'éliminer presque totalement les autres espèces. Si l'on veut énumérer celles qui poussent sur le même type de terrain — mais qu'on peut difficilement, en l'occurrence, qualifier de "compagnes" ! —, il faut donc regarder alors à la marge des peuplements, et on reconnaît les thérophytes habituelles des clairières sableuses :

Arenaria leptoclados,

Cerastium semidecandrum

subsp. *semidecandrum*,

Draba muralis,

Erophila verna subsp. *verna* ,

Myosotis ramosissima

subsp. *ramosissima*,

Saxifraga tridactylites,

Stellaria media subsp. *media*,

Stellaria pallida.

Mais, s'ils sont denses, ces peuplements ne sont pourtant pas uniformes, car la taille des plantes est très variable : sans doute en fonction de la richesse du sol en éléments assimilables, et peut-être aussi selon l'humidité disponible, on passe insensiblement d'individus minuscules (2 à 3 cm), pourtant bien fleuris, à des sujets très robustes, pouvant atteindre 30, et même, exceptionnellement, 40 cm. R. de LITARDIÈRE (*op. cit.*, p. 67) avait déjà noté cette variabilité, mais en fonction du type de station : « Dans les petites dunes de l'anse des Dames [île de Noirmoutier] ... les exemplaires sont de petite taille, 5-9 cm de haut, comme cela se présente constamment dans les stations découvertes et sèches ». A Ré, nous n'avons pas rencontré le *Montia perfoliata* dans l'arrière-dune, qui semble être, plus au nord, son habitat préféré : « Sont naturalisés de même [...] *Claytonia perfoliata* en Bretagne dans des associations ouvertes à *Teesdalia nudicaulis* bien que *Claytonia* soit surtout un élément nitrophile du littoral » (M. KERGUÉLEN in *Index synonymique de la Flore de France*, p. III et IV).